

Je soussigné (e)

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Téléphone :

Télécopie : Portable : E-mail :

autorise la visite de la (des) location(s) de vacances désignée(s) ci-après en vue de son (leur) classement et située(s) :

Location	Commune	Adresse exacte	N° rue	N° appt	Visite souhaitée le
N°					
N°					
N°					
N°					
N°					

Procédure d'adhésion au label Clévaccances :

- Sur demande du propriétaire, la visite de l' (ou des) hébergement(s) est effectuée par l'animateur de l'Organisme Départemental Clévaccances, pouvant être accompagné d'un représentant de l'Office de Tourisme ou du Syndicat d'Initiative local.
- Par la suite, le propriétaire se voit notifier l'agrément Clévaccances par écrit.
- A défaut pour le propriétaire de former un recours à l'encontre de la décision d'agrément ou de refus d'agrément par lettre recommandée dans un délai d'un mois à compter de la réception de cette décision, aucune contestation n'est plus recevable et l'agrément est valable jusqu'à la prochaine visite de maintenance.
- Autoriser l'Organisme Départemental agréé Clévaccances et Clévaccances France à reproduire sur tous supports de promotion (affiches, brochures, sites internet...) les photographies prises lors de la visite de son (ses) hébergement(s).
- En cas de non respect de la charte de qualité « Clévaccances », l'agrément lui sera retiré.

~~Conditions financières (droit d'entrée, frais de visite, ...)~~ :

Observations :

N.B. : pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'organisme visé ci-dessous.

SIVAV, 82 avenue des Clapeys
73300, Saint Jean de Maurienne
04 79 64 09 38 - hebergement@sivav.fr

Fait à : le

Signature du propriétaire :